L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 SEPTEMBRE 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 2 mai 1893,

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées,

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE,

Tous les jours (excepté les dimanches et le mercredis) après le train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jour à 5 heures A. M., si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Prix, chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion, aller et retour, $1

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent
No 47 rue Carondelet.

30avril—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 23 septem.
LA BOURGOGNE, Leboeuf, samedi, 30 septem.
LA BRETAGNE, Collier, samedi, 7 octobre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine ... $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe ... $60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

HUDSON ... Mercredi, 20 septembre.
LOUISIANA ... Mercredi, 27 septembre.
KNICKERBOCKER ... Mercredi, 4 octobre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphia, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
Rue Carondelet No 41

4 mai—1 an

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMINS DE FER.

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express... 5.20 p m	San Antonio Express... 7:05 p m
California Express, daily. 9:30 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées.	No.	Departs
3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.	6 Mal. Rap.	7:45 a.m.
7 Acco. côte.	9:00 a.m.	4 Exp. Rap.	10:55 a.m.
1 Exp. Lim.	4:45 p.m.	8 Acco. côte.	3:45 p.m.
5 Mal. Rap.	7:15 p.m.	2 Exp. Lim.	7:50 p.m.
Excur. dim.	9:40 p.m.	Excur. dim.	7:35 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplementaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Departs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12.01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex....8:30 p. m	Dim. Ex....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se reservant pour Chicago et des dortoirs à St-Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN. A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Q C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	7:50 p m.	12:15 a. m.
Arrive à Meridian	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington	8:05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1 50; three months 75 cents.

CHARTER —OF THE— LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.

Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.

25 déc—5f en 30t

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:
Sur risques d'incendie ... $569,136 96
Sur risques de rivières ... 12,448 58
Sur risques de mer ... 7,088 33 — $588,673 87

A ajouter:
Primes non acquises de 1891 ... 138,565 59

Total des primes ... $727,239 46
A déduire:
Primes non acquises de 1892 ... 154,936 89
$572,302 57

A déduire:
Primes remboursée et cancellations ... $82,160 81
Réassurances ... 48 572 87 — $130,733 68

Primes nettes ... 441,568 89
A ajouter:
Intérêt et profits et pertes ... 21,398 82

Revenu total ... $462,967 71
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies ... $292,913 29
Sur risques de rivières ... 3,184 09
Sur risques maritimes ... 1,267 83

Total pertes payées $297,365 21
Commissions ... 75,828 65
Taxes et licences ... 12,465 33
Depenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc ... 51,963 31

Total des débours ... $437 622 50

Balance ... $25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées ... 43,910 48
Moins balance comme ci-dessus ... 25,345 21

Pertes sur les affaires de 1892 ... $18,565 27
Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main ... $66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans ... 194,955 80
$85,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crossman ... 88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent ... 28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent ... 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales) ... 5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange ... 125 00
Une action French Opera House Co. ... 100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co ... 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co ... 50 00
Primes en cours de perception ... 97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences ... 3,689 00
$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions ... $300,000 00
Fonds de réserve ... 14,264 90
Réservé pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées ... 43,910 48
Dividendes non payés ... 1,044 00
$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nile-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies ... $249,094 85
Primes maritimes ... 980 94
Primes des rivières ... 1,179 55
$251,255 34

A ajouter: Primes non expirées de 1891 ... 44,850 20

Total ... $296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes ... $26,084 13
Moins salaires et dépenses générales ... 12,887 95 — 13,196 23
Fonds de surplus, 1891 ... 21,490 82

Total ... $330,792 59
Pertes payées—
Sur risques de feu ... $152,018 87
Sur risques maritimes ... 176 44
Sur risques de rivières ... 928 83
$153,124 14
Réassurances ... 43,744 81
Primes remises et commissions ... 59,380 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions ... 8,718 29 — 264,967 92

Profits bruts ... $65,824 67
Réservé pour—
Primes non expirées de 1892 ... $47,378 85
Pertes d'incendies non payées ... 11,964 13
Fonds de surplus ... 6,481 69
$65,824 67 — $65,824 6

ACTIF.

Billets pour primes ... $27 65
Primes en voie de collection ... 49,064 92
Prêts sur nantissement ... 4,475 00
Prêts sur hypothèques ... 2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes ... 85,842 50
Stocks de banques, d'assurances et autres ... 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co. ... 5,250 00
Propriétés foncières ... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires ... 4,913 14
Argent comptant et en banque ... 15,479 12
$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions ... $200,000 00
Fonds de surplus ... 6,481 69
Réserve pour primes non expirées ... 47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie ... 11,964 13
$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
P. W. DIELMANN, EMIL WEBER.
A. THIESEN

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 19 septembre 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine ... $2,867,593 00 $255,394 00
Même temps la semaine dernière .. 2,518,095 00 287,344 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 @ 4 90; 20-francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 @ 97½c.; argent mutilé américain 64 @ 67 par cs; dollars mexicains, nominaux; sols péruviens, nominaux; pesos chiliens, nominaux; argent anglais, par $, $4 60 @ 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque de France, 18½ @ 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes.

Papier exceptionnel ... 8
do A1 ... 8
Prêts sur garanties collatérales ... 8
Time do do ... 8
Papier hypothécaire ... 8

New-York—Taux de l'argent offert à 2½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4 0/0; consols 97 13/16 ex int pour l'argent, 97⅞ ex int pour l'acompte d'octobre; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—97.17½

Argent en lingots (par once fin) — Londres 34½; New York 75½ à 76½; Nouvelle-Orléans 74.

CHANGE.

REISCHMARKS—94⅛.
Le STERLING est calme.
Commercial (60 jours) ... 482¼ @ 483
Traites de banques (60 jours) ... 485
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.23¾
Traites de banques (60 jours) ... 5.20⅝

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme

Traites de commerce $2 25 de prime.
Traites de banques pour collection $3 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
Pas de ventes.
Appel de 2 P. M.
$2,000 Bons à prime ... 163½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	95	....
Bank of Commerce	10	14¼	....
Canal & Banking Co	100	148	155
Citizens'	100	....	92
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	16¼	24
Germania National	100	191	210
Germania Savings	100	227	
Hibernia National	100	192	205
Louisiana National	100	148	
Metropolitan	100	154¼	164
Mutual National	100	90	
N. O. National	100	705	
People's	50	90	
State National	100	130	
Traders'	100		
Union National	100	118	
Whitney National	100	340	400
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	54	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co.	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	75	....
Merchants' Ins. Co.	100	....	86
Mechanics' and Traders	100	....	....
New Orleans Ins. Ass	30	....	....
Sun Mutual Ins	100	113	122½
Southern Ins. Co.	100	....	....
Teutonia	100	....	125
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	131½	....
Crescent City	100	96	....
Canal and Claiborne	40	40	....
New Orleans City	100	116	....
Orleans	50	....	68
St-Charles Street	50	....	....
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	40½	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	76	....
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	50	....	....
M. L. & B. Ass.	100	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	108	....
N. O. Waterworks Co.	100	....	....
N. D. Brewing Ass.	100	68¾	71
Jackson Brewing Co.	100	94	102½
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	23	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'ldes En.Co.of Chicago	10	....	1¼
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co.	....	....	....
Takemina Ferment Co.	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR.	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	93¼	93¾
Constitutional Bds	....	....	....
Levée &c.			
Atchafalaya Levee Bds	....	....	....
Bossier Lev. Bds	....	80	....
Caddo Levee Bonds	....	80	....
5th District Levee Bds	....	80	....
Lafourche Lev. Bds	....	87	....
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	85½	....
Red River Atch. & B. B. Bds	....	....	....
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	163¾	164
Premium drawn number	....	....	....
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	....	98¼
Extended Consol	....	....	....
Extended Crossman	....	101	101¼
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	121¼	125¼
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	....	113½
Tex. & Pac RR. 1st gold mort.	....	....	....
Tex. & Pacific Rlt. 2d gold mort.	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort.	....	....	116½
St-Charles St.RR.Co.mort.	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	....
Carrollton 13 yrs	....	....	....
Carrollton 14 yrs	....	....	112
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	96	100
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	....	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	....	....
State school warrants	....	....	....
Preferred Mexican	....	....	....

LADIES.
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,500 balles et 800 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	6 5/16	nom	6 7/16	nom
Ordinary	6 13/16	"	6 15/16	"
Good Ordinary	7 5/16	"	7 7/16	"
Low Middling	7 11/16	"	7 13/16	"
Middling	7 15/16		8 1/16	
Good Middling	8¼		8⅜	
Middling Fair	8⅝		8¾	
Fair	9⅝	nom	9⅞	nom

FUTURS

Fermes.
Janvier 8 09 à 8,10; février 8,17 à 8,18; mars 8,25 à 8,26; avril 8,32 à 8,34; mai 8,40 à 8,42; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 7,74 à Bid; octobre 7,78 à 7,79; novembre 7,88 à 7,89; décembre 7,99 à —.
Les ventes comprennent 53,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8 3/16; à Mobile 7 15/16; à Savannah 7 11/16; à Charleston 7⅞; à Wilmington 7¾; à Norfolk 7⅞; à Baltimore 8¼; à Boston 8⅜; à Philadelphie 8⅝; à Memphis 8¼; à Augusta 7 11/16.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 8½

FUTURS.

Stables.
Janvier 8,34 à 8,35; février 8,43 à 8,44; mars 8,52 à 8,53; avril 8,60 à 8,62; mai 8,68 à 8,69; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 7,86 à 7,88; octobre 7,97 à 7,98; novembre 8,11 à 8,12; décembre 8,23 à 8,24.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 23 674 balles; même temps l'année dernière, 23,755 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 129,138 balles; même temps l'année dernière, 184,630 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 16,344 balles; même temps l'année dernière, 19,027 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 63,732 balles; même temps l'année dernière, 51,671 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 40,959 balles; même temps l'année dernière, 68,339 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 303,251 balles; même temps, l'année dernière, 518,365 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Demande modérée.
Cotes—4⅝ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Irréguliers.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—58½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 56½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 53 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ @ ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 @ 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.
Choice ... — @ —
Strictly prime ... — @ —
Prime ... — @ —
Fully Fair ... — @ —
Good fair ... — @ —
Fair ... — @ —
Good common ... — @ —
Common ... — @ —
Inferior ... — @ —

CENTRIFUGAL—Fort.
Plantation granulated ... — @ —
Off granulated ... — @ —
Choice white ... — @ —
Off whites ... 5 1/16 @ —
Gray off white ... — @ —
Fancy yellow ... — @ —
Choice yellow ... — @ —
Prime yellow ... 4⅞ @ 5
Off yellow ... — @ —
Seconds ... 3 1/16 @ 4 1/16
Refining Grades ... — @ —

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... Nominal
Fair ... Nominal
Good common ... Nominal
Common ... Nominal
Inferior ... — @ —

CENTRIFUGAL—Calme.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... — @ —
Fair ... — @ —
Good common ... 7 @ —
Common ... 5¼ @ 6
Inferior ... 5¼ @ 6

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Stable avec une bonne demande
Head ... 4 @ 5¼
Good ... 4½ @ 4¾
Fair ... 3¾ @ 4
Ordinary ... 3 @ 3½
Common ... 2½ @ 2¾
No 2 ... 1½ @ 1⅝

RIZ BRUT—Actif et ferme.
Cotes du riz brut: $2 00 à 3 00.
RIZ POLI—$14 00 à 15 00.
SON—$8 50 à 9 50.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 60 à 3 70; extra fancy $3 80 à 3 35; fancy $2 95 à — le baril.
FARINE DE MAIS—$2 10 à 2 15
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 52 pour le blanc, 52 à 53 pour le mêlé et 53 à 54 pour le jaune.
AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 35; No 1 — à 36; Red Rust Proof Oats 32 à 33.
SON — à 80c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 00 à 16 50.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$— à 18 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules — à 8¼; short rib sides 10¾ à 11; long clear sides 10¾ à 11; short clear sides 10¾ à 11.
BACON—Epaules — à 9½; short rib sides 12¼ à 12⅜; long clear sides 12¼ à 12⅜; short clear sides 12¼ à 12⅜.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7⅞ à 7¾; prime steam 8⅛ à 8⅜.
JAMBON—12½ à 13.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO — Prime 21; good 20¾; fair 20⅛; ordinary 18½; common 16¾c. la livre.
CAFE MEXICAIN — Prime 21; good 20½; fair 20¼; low fair 19¾.
BEURRE—Western Creamery—Extra 29 à 30; extra firsts 26 à 27c.; firsts 23 à 24c.; Western Dairy — Extra 20 à —; extra firsts 18 à —; firsts 16 à 17. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 12½; twins, full cream, 11¾; Young America's, full cream, 12½; singles 12. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅝c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $11 00 par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 50 par short ton, pour l'exportation $23 50 à 23 75 f. o. b. per long ton.
Oil cakes—$23 00 à 23 25 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 32c.; refined loose per gallon 24 à 25c.; jobbing 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c, 1¾-pound 5c. Western — 2¼-pound 6⅛c. per yard, 2-pound, 5½c, 1¾-pound 5c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, par botte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $2 00 à 4 50 par baril; séches, par livre, choix à fancy, 5 à 8. Amandes, par livre, 17 à 18c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 9c. Citrons, par livre, 15 à 17c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 4 à 6c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1/3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Melons d'eau $8 00 à 14 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-15 paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $3 00 à 4 50. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, — à —. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ⅛ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $— à —; de la Louisiane $3 00 à 3 25.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 50 à 1 75.
YAMS—$2 00 à 2 25.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—$2 00 à 2 75.
AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $2 50 à — per crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $5 00 à —; de St Louis $4 50.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¾ à 4 c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3¼.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $1 75 à 4 00; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 17 à 17½; ceux de la Louisiane 19 à 18½.
SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12c.; clear lake —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 30c. pièce; grub selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 3½; dry salted 2½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $1 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 3¼c.; noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine—A B C D $1 00; E $1 05; F $1 10; G $1 15; H $1 25; I $1 50 à —; K $1 95; M $2 30; N $2 95; W G $3 25; W W $3 50. Essence de térébenthine 25½. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre —, barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claveria & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	....@	1 30
Ouest	1 16@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richebou, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portela, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — California, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudeuveant, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Reussec, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous	$6 75@	7 00
Crescent, par dous	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@	7
Hoes A. B. & Co., H, B, No 2-0 @5, par dous	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par dous	2 50@	6 00
Lyndon B.C.No 4-0@3, par dous	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par dous	3 00@	5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 25
Brent La Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		24 00
Columbia cultivator, chacun		30 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		37 25
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		39 00
Hollow ware, skillets and lids		2¾
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 00
I cut keen plows, pony x pts.	list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts.	list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts.	list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts.	list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts.	list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—		
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun		8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts., chacun		1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.		
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.		
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.		
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@	....
Roller, for same, net	1 00@	....
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 75
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.		8
Rope, manila, ½-inch and over, base.		9
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base.		11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@	3 00
Drop shot, tower, per bag		1 50
Buck shot, per bag		1 75
Dupont powder, small lots		3 50
Cane knives, par dous		3 50
Wheel barrows, par dous	12 50@	21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@	6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@	....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@	....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.		
Garland stoves, less 50 per cent off list.		
Pennant stoves, less 50 per cent off list.		
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.		

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@	15
Scantling No 1	12 00@	....
No 2	10 00@	....
1x12 boards, clear	14 00@	....
1x12 log through	12 00@	....
1x12 merchantable	10 00@	....
1x12	8 00@	....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@	....
Ceiling, stock, 1in	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@	....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@	....
Weather boards, No 1	13 00@	14 00
Ceiling, clear face	15 00@	16 00
Cypress—		
Rough boards, choice and prime	20 00@	22 50
Merchantable	15 00@	16 00
Box	10 00@	12 00
Mohogany timber, per ton	50 00@	65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	27 50@	30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@	2 50
Laths, per 1000	1 75@	2 50
Alabama lime	90@	1 00
Cement, domestic	1 50@	1 75
Cement, imported	2 40@	3 00
Slate	5 00@	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@	10 00
Brick, paving	11 00@	12 00
Brick, ordinary	7 50@	8 00
Sand	20@	25
Shells, small	....@	35
Plaster, calcined	1 85@	....
Fire brick, American, per 1000	25 00@	....
Fire brick, English, per 1000	27 50@	....
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 65@	....
Lake fire clay	50@	....
Sewer pipe, per foot	15@	90
Chimney flue linings, per foot	15@	20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros	2¼@	3¼
Common to fair	2 @	2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2¼@	2½
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	10 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00	11 00
2me qualité	5 00	7 00
Veaux de choix	6 00	9 00
Communs	3 00	5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6¾@	7
Fair Ouachita	4 @	5
Moutons—Choice, par tête	2 00	3 00
Fair, par tête	1 00	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	40 00
2me qualité par tête	12 50	15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@	125
Bons chevaux de trait	125@	150
Chevaux de selle et de voiture	225@	400
Mulets pour habitations sucrières	160@	180
Mulets, qualité moyenne	140@	160
Mulets pour coton	100@	125
Mulets communs	40@	75
Bons mulets de ville	225@	300

L'ABEILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN ... $3 00
SIX MOIS ... 1 50
QUATRE MOIS ... 1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Bergne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, qui leur seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Les cargaisons doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capital de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans que possible les frais de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

20 avril—3f

ETAT DE SITUATION —DE LA— BANQUE DU PEUPLE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant ... $ 506,703 28
Change ... 62,333 15 — $ 569,036 43
Prêteur demandes $ 617,806 19
Escomptes ... 888,350 02 — $1,506,156 21
Actions ... 56,172 50
Propriétés foncières ... 40,043 00
Taxes ... 27,000 00
Total ... $2,198,408 14

Fonds-capital ... $300,000 00
Profits non divisés ... 290,429 8x
Dépôts individuels ... 1,605,198 26
Dividendes non payés ... 2,780 00
Total ... $2,198,408 14

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.

ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 juil—2f

FEUILLETON.

No 37 Commencé le 9 août.

Mortel Amour!

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

CHARLES MÉROUVEL.

DEUXIÈME PARTIE.

LA BELLE FLEURISTE.

VII

NUIT DE FÊTE.

(Suite.)

Chavignat, lui aussi, assistait à la fête; il avait été du dîner, très narquois, mécontent au fond, mais se frottant les mains, comme tous les augures dont la prophétie se réalise, et, d'un autre côté, tremblant pour le repos et l'honneur de son ami.

Oh! ce mariage! comme il le détestait, lui que l'amour n'aveuglait pas, mais il dissimulait.

Quel remède y avait-il? Aucun.

Ce soir là, il remarqua le trouble de la jeune femme. Elle n'avait pas de même pu le cacher à sa femme de chambre pendant qu'elle se mettait sous les armes pour recevoir ses invitées.

Mademoiselle Suzanne avait dit à diverses reprises:

—Je ne sais pas ce que madame a ce soir; madame a ses nerfs.

L'Auvergnat, au dîner, était en face d'elle et pouvait l'étudier à son aise.

Ses petits yeux perçants virent tout de suite qu'elle n'était pas dans son assiette. Même par moments, quand leurs regards se croisaient à l'improviste, il lut dans ceux de madame Chambay une sorte de supplication, une prière muette de suspendre les hostilités.

Ni l'un ni l'autre ne se faisaient une illusion sur les sentiments qu'ils s'inspiraient malgré les formes polies et amicales sous lesquelles ils savaient les cacher.

Que se passait-il donc?

L'Auvergnat put saisir quelques coups d'œil du comte de Rambert à sa cousine, mais en même temps il constata que la jeune femme évitait avec soin d'y répondre.

Toutefois ce manège était louche.

La bête noire du vieux Chavignat, ce Rambert.

Il avait pris ses renseignements. Les plus mauvais lui étaient parvenus.

Réduit aux abois, s'enfonçant de plus en plus dans les abîmes du jeu, au bord de la ruine et prêt à faire le saut périlleux dans le gouffre, tel était le bilan du comte.

A la vérité, on le disait soutenu par une main mystérieuse. La menace suspendue sur sa tête ne tombait jamais; les huissiers n'entraient pas en campagne et le domaine de Rambert, tout criblé d'hypothèques qu'il fût, n'était pas mis en vente.

C'était étrange.

Chavignat se promettait d'approfondir l'énigme, mais en attendant il suivait avec passion les détails de l'intrigue qui s'agitait autour de lui.

Comme à Tavernay le jour du mariage, il profitait de sa présence au milieu de cette famille pour en chercher les défauts.

Tout entière à ses devoirs de maîtresse de maison, Andrée évita de se trouver en tête à tête avec son cousin.

Mais vers minuit, alors que l'animation du bal était à son comble, elle ne put refuser au comte une valse qu'il sollicitait d'un ton qui n'admettait pas de refus.

Et alors, en la tenant dans ses bras, au milieu de la foule, dans l'enivrement de cette possession réelle, il lui dit:

—Pourquoi me fuis-tu ce soir comme toujours?

—Illusion!

—Inutile de nier.

—Je suis à toi comme aux autres, toute à tous!

—Mensonge! Il faut que je te parle.

—A quoi bon?

—Pour te dire que je t'aime, que je suis fou, que ma patience est à bout....

—Qu'y puis-je?

—Tout.

—Folie!

—Oui, folie, mais tu sais ce que je t'ai dit jadis.

—Quoi donc?

—Que j'avais une revanche à prendre.

—Eh bien?

—Le moment est venu. Cette revanche, je la veux.

—Et si je refuse?......

—Tu ne refuseras pas......

—Crois-tu? fit elle en le bravant.

—J'en suis sûr et je vais te dire pourquoi.

—Quand?

—Tout à l'heure.

Ces phrases courtes, aggressives, s'échangeaient rapidement sans que les voisins se doutassent seulement qu'il s'agissait d'amour ou plutôt d'une lutte entre deux anciens amis.

Les visages souriaient en menaçant; les lèvres restaient caressantes.

La valse se termina dans un soupir des violons et aussitôt Andrée voulut détacher son bras de celui de son cousin, mais il la retint avec énergie sans effort apparent, l'entraîna dans une embrasure donnant sur l'avenue Ruysdaël et là, l'entretien se poursuivit:

—Ecoute, dit-il, il y a trois ans que tu es mariée, trois ans que je souffre la martyre ou plutôt une torture de damné!... Si j'évite de te voir parfois, c'est que je crains de ne pas me contenir et que, malgré tes dédains, je ne voudrais pas te perdre! Mais aujourd'hui mon parti est pris....

—Et tu veux?....

—Renouer la chaîne brisée entre nous.

—Tu sais bien que c'est impossible.

—J'ai juré que ce serait cependant.

—Et moi, j'ai fait un autre serment...

—Lequel?

—Tu le connais!

—Celui d'être fidèle à ce mari que tu disais ne pas aimer....

—Ne parlons pas d'amour.... J'évite de m'interroger à ce sujet.... J'ignore mes propres sentiments.... mais je me suis promis de rester une honnête femme, de ne pas souiller le nom que je porte et qui sera celui de mon fils.... Ce serment, je le tiendrai.

Rambert secoua la tête en ripostant, avec un éclair dans les yeux:

—Je t'en défie.

—Eh bien! nous verrons.

—Je n'ai pas fini.... Il me reste deux mots à te dire......

—Plus tard.... quittons-nous, fit-elle. On nous observe......

—Eh! qui peut savoir ce que nous disons.... Veille sur ton visage et ne crains rien.

—Hâte-toi donc.

—Je me suis lancé dans tous les désordres.... pour m'étourdir.... J'ai essayé de tout, du jeu qui a dévoré mon patrimoine, des femmes qui ne m'inspirent que de l'aversion, des voyages où je n'ai recueilli que de l'ennui.... Tu m'as suivi partout.... Je suis invinciblement obsédé par ton image, par le souvenir de ton amour et des ivresses qui m'affolent. Fortune perdue, inquiétudes de l'avenir, rien ne me touche.... Ton amour seul me tient, me tourmente et m'exaspère.... Ne me pousse pas aux dernières extrémités.... La vie m'est lourde, et avant de partir, pour l'autre monde, car des idées de suicide me hantent, je pourrais faire un malheur....

—Toi!

—Moi!

—Allons donc!

—Penses-tu que pour te reprendre, pour te tenir une heure seulement entre mes mains, je dusse reculer même devant un crime!

—Tais-toi!

—Eh qu'ai-je à ménager encore.... Attaché à une autre chaîne que je maudis pour ce qu'elle m'a fait perdre, plongé dans tous les désordres, en butte à mille dégoûts, à des soucis poignants, je n'ai qu'un espoir, toi, qu'un désir, te revoir, m'écoutant comme autrefois, en secret, me répétant ces mots que j'ai entendus jadis, car j'ai été ton ami. Comprends-tu?

—Je comprends que ce que tu dis est lâche, que ton but l'est plus encore....

—Crois-tu que je l'ignore!

—Plus bas!

Elle s'était redressée, les lèvres serrées, blême de honte, inquiète, se révoltant sous ces menaces et cependant sentant qu'elles n'étaient pas vaines, frémissante et cherchant à dissimuler son émotion, enveloppée qu'elle était des regards qui pesaient sur elle.

Tout à coup, elle tressaillit:

—Prends garde dit-elle. Mon mari! Bernard Chambay s'approchait en effet.

—On vous cherche, dit-elle à Andrée qui faisait des efforts surhumains pour cacher son trouble. Votre mère se retire et désire vous voir.

—J'y vais.

—De quoi parliez-vous avec tant de chaleur? reprit Bernard Chambay en souriant.

—Je prêchais la sagesse à cet égaré, dit-elle en se remettant, et j'ai peur de prêcher dans le désert.

Elle offrit son bras au comte, tandis que son mari lui répliquait avec une douce raillerie:

—Le meilleur moyen de le convertir serait peut-être de lui donner l'exemple.

Rambert et Andrée traversèrent un des salons pour arriver auprès de la marquise.

—Je te donne un mois pour réfléchir, dit le comte au moment de la quitter. Et c'est long!

—Dans un mois, je te répondrai comme aujourd'hui.

—Erreur....

Elle répliqua avec fermeté:

—Vérité!

Il haussa les épaules.

—Tu réfléchiras, dit-il.

—On verra.

Il était facile de constater l'émotion de la jeune femme; Prosper Chavignat l'avait remarquée avant tout autre.

Rambert et Andrée évitaient de laisser comprendre leurs impressions ou leurs paroles. Les intrigues les plus périlleuses se masquent aisément sous un sourire ou derrière un éventail.

Chavignat en avait cependant assez vu pour se demander avec inquiétude:

—Que se passe-t-il?

Sa mémoire était fidèle. Il se souvenait des incidents de Tavernay comme s'ils eussent été de la veille.

Le comte de Rambert lui inspirait une invincible antipathie.

Les heures passèrent.

Peu à peu l'animation du bal s'apaisa par degrés; l'orchestre fit entendre les dernières mesures d'un cotillon monstre et les salons se vidèrent.

Chavignat avait quitté l'hôtel un des premiers, en même temps que la marquise de Meilhan et Rambert.

Le dernier groupe d'invités disparu, Bernard Chambay et sa femme restèrent seuls, jetèrent un coup d'œil au désordre des salons désertés, et, la main dans la main, gravirent l'escalier monumental qui conduit au premier étage.

Les doigts de la jeune femme étaient glacés.

Elle frissonnait.

L'heure des aveux allait sonner pour elle.

Elle redoutait ce moment d'humiliation contre lequel son orgueil se révoltait.

Par quelle explication arracher de nouvelles preuves de générosité à cet homme qu'elle traitait avec tant d'indifférence, pour ne rien dire de plus?

Lorsqu'elle entra dans sa chambre, son mari porta à ses lèvres la main qu'il avait gardée dans les siennes en disant d'un ton de regret et presque de prière:

—Que vous étiez belle ce soir, Andrée; mais vous devez être accablée de fatigue.... Je vous laisse....

Les doigts de la jeune femme se crispèrent sur ceux de son mari et il entendit avec délices une voix émue qui lui disait:

—Non, restez, j'ai à vous parler.

VIII

CONFESSION.

L'hôtel Chambay était certainement très luxueux de la cave aux combles, on peut le dire.

Les écuries mêmes étaient installées avec tout le confort moderne, et les salons que Bernard Chambay et sa femme venaient de quitter, pleins de fleurs, de meubles précieux, d'objets d'art de toute sorte et de soyeuses étoffes, n'avaient rien à envier aux palais antiques.

Nous en sommes au raffinement caractéristique des civilisations décadentes qui appellent les barbares.

Mais où sont les barbares aujourd'hui?

La pièce la plus coquette, la plus gracieuse, la plus soignée de l'hôtel Chambay était sans contredit la chambre à coucher de la maîtresse du logis.

Fervent adorateur de sa femme, le maître s'était fait une joie de parer l'autel de l'idole.

Ce n'étaient partout que soie, meubles bas et douillets, tapis veloutés, dentelles et peluches.

Sur le fond bleu des tentures, entre deux fenêtres donnant sur les vertes pelouses, les corbeilles de fleurs et les ombrages du parc Monceau, un seul portrait se détachait, celui d'Andrée éblouissante de jeunesse et de beauté, une des dernières œuvres de Cabanel, sa meilleure peut-être.

En pénétrant dans ce lieu, que du temps de l'abbé Delille, nos pères auraient appelé un voluptueux réduit, le cœur d'Andrée battait violemment.

Depuis sa visite au boulevard Haussmann et son entrevue avec son frère, elle marchait de surprise en surprise les déclarations du comte Olivier de Rambert avaient mis le comble en son énervement.

Forcée de se contenir devant ses invités, dans cette foule avide de scandales, à la piste des intrigues dont le monde fourmille, elle ressemblait au comédien resté trop longtemps en scène, contraint de prêter son masque au personnage qu'il incarne et qui dans la coulisse se détend et se décompose, incapable de prolonger un tel effort.

Cet abattement était si visible que son mari en fut frappé.

Elle s'était jetée dans un fauteuil bas, et la tête renversée sur le dossier, elle essayait de se remettre et de se ressaisir.

Bernard Chambay, adossé à la cheminée, debout devant elle, ne prononçait pas une parole.

Il attendait.

Lui aussi il subissait une émotion, mais moins anxieuse, plus douce.

Qu'avait-elle à lui apprendre?

Pourquoi, alors qu'elle se montrait si froide d'ordinaire, semblait-elle, depuis qu'ils étaient seuls, implorer son appui, son assistance, se rattacher à lui, en un mot, comme à son soutien naturel, à son protecteur de droit?

Que pouvait-elle lui dire qu'il ne connût déjà?

Par un effet du hasard sans doute, elle était vêtue à peu près comme le jour où, dans le salon de Tavernay, il lui avait passé au doigt son anneau de fiançailles.

Elle portait une robe de satin blanc décolletée en pointe, avec une ceinture bleue et une rose rouge au corsage.

Bernard Chambay avait certes de cruels griefs contre elle.

Depuis longtemps elle était lancée dans toutes les folies de la vie mondaine qu'il avait en horreur presque au même degré que son ami Chavignat. Elle lui témoignait une froideur qui allait parfois jusqu'à l'aversion. Il en souffrait en silence, sans se plaindre, mais il en souffrait cruellement.

Cette femme qu'il aurait voulu à lui seul et à son fils restait à peine chez elle.

Elle était incessamment roulée dans ce flot tumultueux de Paris qui ne laisse pas un instant aux épanchements du cœur et aux sérieuses tendresses du foyer.

Tout en essayant de se distraire, par un travail opiniâtre, de ses chagrins et de ses soucis de famille, il voyait ses illusions s'effeuiller une à une comme les pétales d'une rose rongée par un ver intérieur.

Certes, il ne la croyait que légère, frivole, cédant au désir de briller, à la passion de rendre à ceux qui l'avaient froissée à cause de sa mésalliance coup pour coup, dédains pour dédains, essayant de les écraser de son luxe, mais il aurait voulu trouver en elle une femme moins mondaine, plus grave, s'occupant mieux de ses devoirs et moins de ses caprices et de ses vanités.

Et cependant en la sentant si troublée, si anxieuse, si angoissée pour ainsi dire par une secrète terreur, toutes ses anciennes tendresses se réveillèrent.

Il revit dans cette femme si belle qui lui appartenait, qui portait son nom, la mère de son enfant, la jeune fille fière et charmante du salon de Tavernay.

Il se rappela les heures adorables de Sorrente et de Monte Carlo, leur voyage à deux, en tête à tête, aux rivages enchantés de la Campanie.

Il se dit que ses vices étaient ceux de Paris, et que Paris la corrompait et qu'il aurait dû comprendre à quels dangers il l'exposait la protéger contre elle-même; il se reprocha de s'éloigner trop de sa maison pour ses travaux comme elle s'en éloignait pour ses caprices et ses frivolités et, alors qu'elle semblait réfléchir, en proie à des rêveries pénibles, le front appuyé sur sa main gauche, les yeux fixes, rivés au tapis, il toucha doucement de sa main son épaule nue en disant d'une voix caressante:

—Eh bien?

A ce contact, elle se redressa en frissonnant et releva ses yeux sur ceux de son mari.

La belle figure de Bernard Chambay n'exprimait qu'une compassion affectueuse, une sorte de pitié protectrice, celle de la force généreuse pour la faiblesse souffrante.

Elle eut de nouveau la pensée de se confier à lui, de tout avouer, ses fautes et celles des autres, certaine qu'il puiserait dans son amour pour elle l'indulgence sublime et le pardon.

Mais cette confession était difficile, pénible; l'orgueil refoula ses aveux.

Un tremblement convulsif agita des pieds à la tête ce corps magnifique dont l'âme se révoltait contre la honte d'une telle humiliation.

Et comme elle gardait le silence, il reprit:

—N'aviez-vous pas quelque chose à me dire?

—Oui, fit-elle avec effort.

—Est-ce donc si difficile?

—C'est que....

—Avez-vous jamais trouvé en moi un mari bien sévère?

—Non, sans doute.

—Parlez donc sans crainte.

—Bernard, dit-elle, je voulais vous parler de mes torts; j'ai de graves reproches à m'adresser.

A continuer.